

GUIDE DE L'APPRENTI :

TON COMPAGNON DE ROUTE VERS LE DIPLÔME

Édition juillet 2026



MESSAGE DE PATRICIA LUCAS

DIRECTRICE DU CFA DON BOSCO DE NORMANDIE



Chers apprentis, chères apprenties,

La rentrée est là, et avec elle, une nouvelle aventure professionnelle et humaine. En tant que directrice du CFA Don Bosco de Normandie, je suis ravie de vous accueillir au sein de notre réseau d'Unités de Formation par Apprentissage (UFA). Ce guide est conçu pour vous accompagner, pas à pas, dans la découverte de l'alternance, de ses atouts, et des spécificités qui font la force de notre CFA.

Pourquoi ce guide ?

Ce guide est votre compagnon de route pour réussir en alternance.

Découvrez qui nous sommes : un CFA hors les murs, résolument tourné vers l'humain et l'excellence pédagogique.

Explorez les atouts de l'alternance : un salaire, une expérience concrète en entreprise, et un diplôme en poche.

Profitez des forces de notre CFA : un suivi sur mesure, des partenariats solides avec les professionnels, et des formations en phase avec les attentes des employeurs.

Suivez votre parcours pas à pas, de la candidature à l'intégration en tant qu'apprenti.

Connaissez vos droits et devoirs pour une collaboration harmonieuse avec votre employeur.

Trouvez vos contacts en UFA, toujours à votre écoute pour vous accompagner.

Repérez nos UFA grâce à la cartographie : la formation près de chez vous.

Notre CFA se distingue par son approche proximale et inclusive. Nous croyons que chaque apprenti(e) mérite un environnement stimulant, où l'on apprend autant des formateurs que des autres apprenti(e)s. Notre réseau d'UFA, réparti sur le territoire normand, est là pour vous offrir une formation de qualité, accessible et adaptée à vos aspirations.

Je vous souhaite une excellente année de formation et une belle réussite dans vos projets professionnels.

Cordialement,

Patricia LUCAS

SOMMAIRE

MESSAGE DE PATRICIA LUCAS	-----	p.02
QUELQUES MOTS SUR NOUS	-----	p.04
LES AVANTAGES DE L'ALTERNANCE	-----	p.05
LES + DU CFA DON BOSCO	-----	p.06
LE PARCOURS DE CANDIDAT À APPRENTI	-----	p.07
LES DROITS ET DEVOIRS DE L'APPRENTI	-----	p.08
MES CONTACTS EN UFA	-----	p.09
CARTOGRAPHIE DES UFA	-----	p.10



QUELQUES MOTS SUR NOUS

Le Centre de Formation d'Apprentis (CFA) Don Bosco de Normandie est un établissement fondé en 2014 et rattaché au réseau de l'Enseignement Catholique de Normandie. Le CFA fédère 19 Unités de Formation par Apprentissage (UFA) réparties sur l'ensemble du territoire normand. Ces UFA sont déployées dans des lycées professionnels et technologiques privés sous contrat d'association avec l'État.

Nous proposons des formations de qualité en alternance, dans 6 pôles d'activités du CAP au Bac+5.

Chaque jeune pourra ainsi trouver la formation qui lui convient et se préparer à un avenir professionnel prometteur.



Agricole

Les formations proposées dans ce domaine concernent les **métiers de l'agriculture, de l'élevage et de l'agroalimentaire.**

Les Jeunes pourront ainsi se former aux métiers de la production agricole, de la transformation des produits de la ferme, de l'agroalimentaire, de la vente...



Hôtellerie et Restauration

Ce pôle permet aux Jeunes d'acquérir des compétences professionnelles et de pouvoir exercer les **métiers de managers qualifiés dans les domaines de la restauration, de l'hôtellerie** et de pouvoir évoluer vers des métiers à responsabilité.



Industrie Bâtiment

Les formations proposées dans ce domaine concernent les **métiers de la mécanique, de l'électricité, du bâtiment, de la robotique, des spécialistes de la maintenance...**

Les Jeunes pourront ainsi se former aux métiers de la production Industrielle, de la maintenance, de la qualité.



Informatique

Les formations proposées dans ce domaine concernent les **métiers de l'informatique et du numérique.**

Les Jeunes pourront ainsi se former aux métiers de la programmation, du développement web, de la gestion de projet, de la sécurité...



Santé et Service à la personne

Ce pôle permet aux Jeunes d'apprendre les **métiers du service à la personne et aux collectivités.**

Ils pourront ainsi se former à ces métiers en structures employeurs, publiques ou privées, du champ sanitaire, social ou médico-social, en établissement, en hospitalisation à domicile ou dans les services d'accompagnement et d'aide à la personne.



Tertiaire

Les formations proposées dans ce domaine concernent les **métiers de la gestion, du commerce, de la communication et de la logistique.**

Les Jeunes pourront ainsi se former aux métiers de la gestion d'entreprise, de la communication, de la vente.



19

UFA



757

APPRENTI.E.S



114

DIPLÔMES ET TITRES



92%

TAUX DE RÉUSSITE



55%*

TAUX D'INSERTION
PROFESSIONNELLE



48%*

TAUX D'INSERTION EN LIEN
AVEC LA FORMATION



34%*

TAUX POURSUITE D'ÉTUDE



11%*

TAUX DE RUPTURE

*Chiffres de l'année 2024-2025

LES AVANTAGES DE L'ALTERNANCE

Formation pratique



Acquisition d'une expérience concrète en entreprise, les compétences acquises en situation réelle de travail complètent les connaissances théoriques.

Rémunération



Perception d'un salaire pendant la formation

--> [Simulateur de rémunération](#)

Possibilité d'aides financières spécifiques (logement, permis, bourses)

--> [Quelles aides pour les apprentis ?](#)

Diplôme reconnu



Obtention d'un diplôme reconnu tout en développant des compétences professionnelles.

Meilleure adéquation entre la formation suivie et les besoins du marché du travail.

Insertion professionnelle



Entreprises plus enclines à embaucher un apprenti à l'issue de sa formation.

Construction d'un réseau professionnel dès le début de sa carrière.

Accompagnement personnalisé



Suivi régulier par un maître d'apprentissage en entreprise et des formateurs au CFA, ainsi qu'un accès à des ressources et un accompagnement individualisé.

Aménagements possibles selon les besoins spécifiques

→ [Guide pour l'inclusion des apprentis en situation de handicap](#)

Développement de compétences transversales



Soft skills : communication, travail en équipe, gestion du temps, etc.

Adaptabilité à différents environnements de travail et à évoluer dans un contexte professionnel.

LES + DU CFA DON BOSCO

1

Une grande variété et flexibilité de parcours pour les jeunes (par apprentissage pur ou en mixité).

2

Des valeurs portées sur l'individu : l'exigence, le goût de la persévérance à l'effort, l'ouverture entre autres à l'international, la curiosité sont les qualités recherchées chez l'apprenti.

3

Des taux d'insertion supérieurs et des taux de rupture inférieurs à la moyenne nationale.

4

Un réseau d'UFA permettant de proposer une large offre de formations et de poursuites d'études.

5

Une démarche d'amélioration continue dans la qualité des formations et l'inclusion de tous les publics.

LE PARCOURS DE CANDIDAT À APPRENTI

01 INSCRIPTION ET ADMISSION

- **Pré-inscription** : vérifiez les pré-requis, la liste des documents à fournir et les délais à respecter pour chaque formation --> [Sites Internet des UFA](#)
- **Entretien de positionnement** : rencontre avec un responsable de la formation pour échanger sur votre parcours, votre projet, vos motivations, vos attentes et vos besoins.
- **Confirmation d'inscription** : réponse à l'issue de l'entretien.

02 RECHERCHE D'ENTREPRISE

- **Préparation aux entretiens** : l'UFA aide à la rédaction de votre CV, lettre de motivation et au passage des entretiens d'embauche.
- **Techniques de recherche** : utilisation des plateformes en ligne ([La Bonne Alternance](#), [Hellowork](#), [Jobijoba](#)), réseaux sociaux professionnels ([Linkedin](#)), Salons de l'emploi et réseaux personnels.

03 SIGNATURE DU CONTRAT D'APPRENTISSAGE

- **Dossier de candidature** : saisie des informations vous concernant nécessaires à la rédaction du contrat, puis envoi à l'UFA.
- **Signature du contrat (Cerfa)** : après saisie du Cerfa les trois parties signent le contrat.
- **Date de début du contrat** : celui-ci peut débuter par une période en entreprise, si tel est le cas, cela ne doit pas être plus de 3 mois avant la date de début des enseignements au centre de formation.

04 DÉROULEMENT DE LA FORMATION EN ALTERNANCE

- **Période d'essai** : chacune des parties dispose d'une période probatoire correspondant aux 45 premiers jours de présence effective en entreprise pour s'assurer que leur engagement mutuel est satisfaisant.
- **Organisation** : l'unité de formation par apprentissage organise une réunion d'informations le 1^{er} jour de formation en centre et remet à chaque apprenti un livret d'apprentissage comprenant toutes les informations utiles (suivi pédagogique calendrier de l'alternance, emploi du temps type, référentiel de certification, organigramme de l'UFA...). L'UFA organise un temps d'informations avec les maîtres d'apprentissage en début de formation et présente à chaque apprenti/entreprise son déroulement.
- **Suivi pédagogique** : il est assuré en centre de formation par un formateur et en entreprise par un maître d'apprentissage. La relation entre les différentes parties s'effectue via le livret d'apprentissage. Deux visites annuelles minimum doivent être réalisées en entreprise ainsi que des points de suivi réguliers (rencontre, téléphone, visio, mail...).
- **Évaluations** : les modalités varient d'une formation à l'autre (Contrôle en Cours de Formation et / ou examen final et / ou stages en entreprises). Toutes ces modalités sont préparées avec les formateurs sous forme d'évaluation formative ou examens blancs.

05 INSERTION PROFESSIONNELLE

- **Accompagnement à l'insertion** : l'UFA met en place des actions pour faciliter l'insertion professionnelle de chaque apprenti (ateliers CV / lettre de motivation, job dating, visites d'entreprises, participation à des salons et forums de l'emploi, diffusion d'offres d'emploi, réseau d'anciens élèves...).
- **Date de fin de contrat** : le contrat d'apprentissage doit couvrir l'intégralité du cycle de formation, y compris la période des épreuves de certification. Il peut, le cas échéant, se prolonger après la fin de ces épreuves, sans toutefois dépasser un délai maximum de deux mois suivant leur achèvement.

Ressource : [Guide de l'apprentissage en Normandie 2026](#)

LES DROITS ET DEVOIRS DE L'APPRENTI

La signature d'un contrat d'apprentissage fait de l'apprenti un salarié à part entière qui bénéficie des mêmes droits et devoirs que les salariés de l'entreprise

LES DROITS DE L'APPRENTI

- Il perçoit une rémunération correspondant à un pourcentage du SMIC qui varie en fonction de son âge et de sa progression dans le cycle de la formation. [Pour en savoir plus](#)
- La durée légale du travail effectif est fixée à 35 heures par semaine. Le temps de formation en CFA est du temps de travail effectif et compte dans l'horaire de travail. [Pour en savoir plus](#)
- L'apprenti bénéficie de 5 semaines de congés payés par an qu'il pose en accord avec son employeur et exclusivement sur des périodes en entreprise. L'apprenti bénéficie également de 5 jours de congés supplémentaires pour la révision de ses examens sur l'année diplômante.
- L'apprenti bénéficie d'une couverture sociale (régime de protection sociale dont dépend l'employeur) et d'un examen médical dans les deux mois qui suivent l'embauche.
- Les avantages accordés aux salariés (tickets restaurant, avantages sociaux du CSE, mutuelle...) sont également accordés à l'apprenti qui bénéficie par ailleurs de droits à la retraite et au Compte Personnel de Formation (CPF).
- Si l'apprenti poursuit son activité dans l'entreprise à l'issue du contrat d'apprentissage en signant un contrat de travail, son ancienneté est reconnue.
- En cas de litige avec son employeur ou si l'apprenti a une réclamation qui porte sur le contrat d'apprentissage (temps de travail, congés, résiliation...), il prévient son organisme de formation et peut se tourner vers le médiateur de l'apprentissage. [Pour en savoir plus](#)

LES DEVOIRS DE L'APPRENTI

- Il se conforme aux règles et à la culture de l'entreprise, il respecte le règlement intérieur et les règles d'hygiène et de sécurité du CFA.
- Que l'apprenti soit en entreprise ou en CFA, il est ponctuel et prévient immédiatement en cas de retard et d'absence.
- L'apprenti adopte une tenue vestimentaire correcte, un langage approprié et respecte les salariés de l'entreprise et les équipes du CFA.
- L'apprenti prend soin du poste de travail mis à sa disposition tant en entreprise qu'en CFA : propreté, ordre, respect du matériel.
- L'apprenti adopte un comportement professionnel dans l'exécution des missions confiées et dans ses apprentissages. L'apprenti ne diffuse pas d'informations confidentielles sur l'entreprise.

MES CONTACTS EN UFA

CALVADOS (14)

CaenSup Sainte-Ursule

SENECAL Lydie
06 14 94 47 10
lydie.senecal@caensup.fr

Institut Lemonnier

QUANDIEU Stéphanie
06 46 62 18 62
stephanie.quandieu@prof.s.institutlemonnier.fr

Les Rosiers

CERRAND Estelle
02 31 48 21 80
ufalesrosiers@gmail.com

L'Oasis

CATRIX Céline
02 31 27 72 00
celine.catrix@oasis-caen.fr

Notre-Dame de Fidélité

ONFROY Nathalie
02 31 46 76 86
ndf.ufa@orange.fr

Notre-Dame de Nazareth

VAILLANT Christophe
02 31 36 12 14
ufa@elcdouvres.fr

Saint-Joseph

BRIÈRE Laëticia
07 63 00 24 87
secretariat.stjodeauville@gmail.com

MANCHE (50)

Bon Sauveur

ADAM Magali
02 33 72 53 53
adjointdirectionlycee@ensemblescolaire-bonsauveur.fr

Ingénieur Cachin

RAOUL Claire
02 33 23 42 91
direction@lyceecachin.fr

Institution Notre-Dame

PIQUENOT Delphine
02 33 71 67 00
dpiquenot@notredamecarantan.fr

Institut Sévigné

LAPIE-DANG Emilia
02 33 50 03 64
secretariat@isevigne.org

Notre-Dame de la Providence

HEBERT Alexia
06 21 26 79 48
fcpro@ndlpavanches.fr

Institut Saint-Lô

KHAFI Fayçal
06 64 50 26 82
khafi.faycal@gmail.com

Thomas Hélye

LE ROUX Ludivine
02 33 78 14 24
apprentissage.th@gmail.com

ORNE (61)

Giel Don Bosco

LAIGNEL Mélanie
02 33 67 99 00
secretariat.ufa@giel-don-bosco.org

Jeanne d'Arc

LE GOFF Véronique
06 28 92 89 58
v.gallet-legoff@jand-argentan.fr

Saint-François de Sales

DAVY Laetitia
02 33 82 43 03
ufa_adm@sfsales.fr

Saint-Thomas d'Aquin

BEAUCHE Laurence
02 33 64 90 79
laurence.beauche@sta-flers.fr

SEINE-MARITIME (76)

Institut Mesnières

BAILLEUL Sandrine
02 35 93 10 04
sandrine.bailleul@cneap.fr

CARTOGRAPHIE DES UFA

Nous sommes prêts à vous accueillir dans l'une de nos 19 UFA réparties sur la région Normandie et mettre tout en œuvre pour vous permettre de suivre votre formation dans les meilleures conditions !





Don Bosco
de **Normandie**

UNE FORMATION AUJOURD'HUI,
UN MÉTIER DEMAIN

535, boulevard de la paix – 14200 HÉROUVILLE SAINT-CLAIR

02 31 94 33 54 – secretariat@cfadonbosco-normandie.org

www.cfadonbosconormandie.fr

**Retrouvez-nous sur les
réseaux en flashant ce
QR code**

